

Franck Choffrut

Guide d'Homéopathie

Pour l'autoprescription

Collection Référence

sous la direction de Jean-Luc Darrigol

Dangles
EDITIONS 

Introduction

Pourquoi se soigner par homéopathie ?

La question n'a pas de réponse univoque. Si, en 2012, 56 % des Français utilisent des médicaments homéopathiques¹, leurs motivations sont sûrement différentes. Certains ont toujours été soignés par homéopathie, d'autres, rebutés par les effets secondaires des médicaments non-homéopathiques se tournent presque exclusivement vers l'homéopathie. Quelques autres, utilisent de façon ponctuelle des médicaments réputés non dangereux. D'autres, enfin, cherchent une solution à des problèmes de santé chroniques ou répétés pour eux-mêmes ou leurs enfants. C'est du moins, en plus de trente ans de pratique, ce que j'ai pu observer chez mes patients.

Cette innocuité du médicament homéopathique autorise chacun d'entre nous (du bébé au vieillard et la femme enceinte) à avoir recours à l'auto-prescription. Mais en respectant certaines règles :

- aucune auto-prescription « à l'aveugle » (c'est-à-dire pour toutes les pathologies, quelles qu'elles soient),
- rester conscient de la nécessité de faire établir un diagnostic par un médecin en cas d'absence de réaction favorable au traitement homéopathique,
- pas de refus systématique des médicaments non-homéopathiques lorsqu'ils sont indispensables.

1. Étude « Santé et Homéopathie », Ipsos, 2012, sur un échantillon représentatif de 1005 personnes.

Cet ouvrage a pour but :

- de permettre au lecteur de savoir si sa maladie ou ses symptômes peuvent répondre à un traitement d'auto-prescription homéopathique ou s'ils nécessitent une consultation auprès d'un médecin homéopathe,
- de connaître les principaux symptômes qui indiquent les différents médicaments homéopathiques. Non dans le but de vérifier la prescription de son médecin homéopathe mais dans celui de mieux comprendre pourquoi ils sont indiqués contre ces symptômes.

Il existe de nombreux ouvrages d'auto-prescription homéopathique et de nombreux sites sur internet. Celui-ci n'envisage que des pathologies « actuelles », c'est-à-dire qu'il ne concerne pas celles qui faisaient florès autrefois (XIX^e et XX^e siècles) et qu'on retrouve encore parfois dans des ouvrages actuels. Il tente, par ailleurs, de présenter les traitements indiqués en suivant le cheminement intellectuel de tout médecin homéopathe compétent ou de tout pharmacien intéressé par l'homéopathie.

Dans une première partie, ils sont présentés, lorsque c'est possible, sous la forme d'arbres décisionnels. Cette forme respecte parfaitement le cheminement intellectuel de tout homéopathe compétent. Les traitements proposés seront trouvés en répondant à des questions (présentées en encadré) et chaque médicament est présenté avec sa prescription et les « symptômes associés » s'ils sont nécessaires à la détermination du médicament indiqué (voir ci-dessous : La consultation homéopathique). Ils seront précédés, afin de mieux les cerner, d'un bref rappel de ce qu'est le symptôme ou la maladie. Certains symptômes ou certaines maladies qui demandent impérativement une consultation médicale ne seront pas traités dans cet ouvrage. D'autres qui nécessitent l'association de médicaments non-homéopathiques et de médicaments homéopathiques seront signalés par un encart.

Dans une seconde partie, le lecteur retrouvera tous les médicaments cités et présentés non sous la forme d'une description ou d'une « histoire naturelle » mais selon leurs principaux symptômes les plus fiables (ceux qui ne dépendent ni d'une époque particulière, ni d'une culture particulière). Ils sont tirés d'ouvrages fiables et de référence généraux ou écrits par des spécialistes².

2. Clarke J. H., *A Dictionary of Practical Materia Medica*, New Delhi, Jain Publishers, 2003.

Duflou-Boujard O., *Ophthalmologie homéopathique en pratique courante*, Éditions Boiron 2000.

Demarque D., Jouanny J., Poitevin B., Saint-Jean Y., *Pharmacologie et matière médicale homéopathique*, 3^e édition, CEDH International, 2014.

Guermonprez M., Pinkas M., Torck M., *Matière médicale homéopathique*, Éditions Boiron, 1989.

Lathoud J.-A., *Études de matière médicale homéopathique*, Levier, Franche-Comté Impression, 1984.

Vannier L., Poirier J., *Précis de matière médicale homéopathique*, Paris, Doin, 1979.

L'homéopathie, comment ça marche ?

Soyons franc : on l'ignore encore ! Le fameux nombre d'Avogadro (énoncé au début du XIX^e mais resté controversé pendant plus de cinquante ans) démontre qu'après la 12 CH (voir : dilution et dynamisation) il n'y a plus de molécule chimique dans la dilution. Des expérimentations cliniques (chez l'homme³ comme chez l'animal⁴), malheureusement un peu anciennes puisque la recherche fondamentale homéopathique est devenue très rare, ont démontré l'efficacité du médicament homéopathique même à des dilutions largement poussées. D'autres expériences physiques (malheureusement elles aussi un peu anciennes) ont prouvé la persistance des propriétés d'une substance diluée bien au-dessous de la taille moléculaire⁵.

Si on peut constater, et ce depuis 200 ans, l'efficacité des traitements homéopathiques, on ne peut toujours pas expliquer par quels mécanismes exacts ils agissent dans l'organisme. Quelques hypothèses, parmi lesquelles l'hormèse (du grec *hormein* : exciter) semblent séduisantes. L'hormèse postule que l'organisme réagit différemment en fonction de la dose à laquelle il est soumis. L'effet provoqué par une faible dose serait inverse de celui provoqué par une forte dose. Cette hypothèse semble bien séduisante mais reste, néanmoins et pour le moment encore, une hypothèse à vérifier.

Espérons qu'il en sera pour le médicament homéopathique comme pour la bonne vieille aspirine : utilisée largement pour ses propriétés anti-inflammatoires et dont le processus exact d'action dans l'organisme n'a été connu qu'à la fin du XX^e siècle.

Les principes de l'homéopathie

« Si le médecin reconnaît clairement ce qui est à guérir dans les maladies, c'est-à-dire dans chaque cas individuel de maladie (connaissance de la maladie, indication) ;

s'il reconnaît ce qui est curatif dans chaque médicament en particulier (connaissance de la puissance du médicament) ;

et si, pour que la guérison s'ensuive, il sait, d'après des raisons claires, adapter ce qui est curatif dans les médicaments à ce qu'il a reconnu comme indubitablement pathologique chez le malade :

- aussi bien la conformité des médicaments les plus convenables au cas (choix du remède indiqué)

- que la préparation et la dose exactement exigées de celui-la (dose exacte) et le moment approprié de la répétition de la dose,

il connaît enfin les obstacles à la guérison dans chaque cas et sait s'en débarrasser afin que le rétablissement soit durable.

Ainsi il sait agir indubitablement et profondément et est un authentique médecin⁶. »

3. Doutremepuich C., Aguejout O., Belon P., *Effects of ultra-low dose aspirin on embolization in a model of laser-induced thrombus formation*, Semin. Thromb. Hemost., 1996 ; 22 Suppl 1: 67-70.

4. Bruchert K., *Les hématomes à l'abattoir chez la dinde, Essai de prévention homéopathique*, Thèse vétérinaire, ENVL, Université Claude-Bernard, Lyon 1, 1997, sous la responsabilité du Dr Jacquemine Vialard, Maître de conférences, Service de Pathologie infectieuse.

5. Rey L., *Thermoluminescence of ultra-high dilutions of lithium chloride and sodium chloride*, Physica, A 323, 2003, 67-74.

6. Hahnemann S., *Organon der Heilkunst*, Leipzig, Dresden, 1833, TdA (www.zeno.org).

Hahnemann précise, dès le troisième paragraphe de son ouvrage majeur, l'*Organon* (voir ci-après), les trois principes majeurs du traitement homéopathique : l'individualisation, la similitude et la dilution. Établis il y a plus de 200 ans, ils continuent d'être d'actualité au XXI^e siècle et il semble utile de les détailler succinctement pour mieux faire comprendre au lecteur ce qu'est le médicament homéopathique et la pratique médicale homéopathique.

L'individualisation correspond à ce que Hahnemann appelle « *chaque cas individuel de maladie* ». On a coutume de dire que l'homéopathie traite un malade et non une maladie. Une maladie se définit par ses symptômes et il existe une sorte de tableau indispensable et nécessaire au diagnostic. Ainsi, par exemple, une grippe se définit par une fièvre élevée d'apparition brutale, accompagnée de courbatures et de troubles respiratoires. Cela dit, on peut observer que, chez certains patients, les courbatures sont plutôt lombaires, chez d'autres plutôt cervicales, chez d'autres plutôt thoraciques, etc. Tous souffrent de cette maladie virale qu'est la grippe, mais tous ne présentent pas les mêmes symptômes.

Le deuxième principe, la similitude, découle logiquement du premier : puisque les manifestations de la maladie ne sont pas systématiquement identiques, le médicament doit s'adapter à chaque cas. Il doit être le plus semblable possible à chaque cas individuel. « *Ce qui est curatif dans chaque médicament en particulier* » doit se rapprocher de ce qui est « *indubitablement pathologique chez le malade* ». Lorsqu'on sait, par exemple,

- que la sub-intoxication par le jasmin de Caroline ou de Virginie (*Gelsemium sempervirens*) provoque l'apparition d'un syndrome fébrile accompagné de douleurs et de courbatures de la nuque,
- que celle par le sumac vénéneux (*Rhus toxicodendron*) provoque l'apparition d'un syndrome fébrile avec des courbatures lombaires,

on comprend qu'une grippe avec des douleurs essentiellement lombaires ne sera pas justiciable du même médicament qu'une grippe avec des douleurs cervicales.

Et enfin, le troisième principe, celui de la dilution, est conçu pour permettre un « *rétablissement durable* » : le médicament le plus proche des manifestations particulières au malade doit être administré à une dose efficace mais non toxique (voir ci-dessous : dilution et dynamisation).

Samuel Hahnemann, fondateur de l'homéopathie

Samuel Hahnemann est un médecin saxon qui a établi et théorisé le médicament homéopathique et son usage. Il n'en est pas le créateur, au sens d'une sorte de révélation *ex nihilo*.

Tous les principes qu'il a établis étaient partagés par une frange progressiste du monde médical de son époque en rébellion contre l'emploi de recettes médicamenteuses. Celles héritées de Galien et basées sur l'organe et non la totalité de l'individu tendaient à drainer les « émonctoires ». D'autres tirées de l'enseignement de Paracelse et notamment de sa théorie des signatures (qui suppose que chaque plante, par son aspect, indique ses possibilités thérapeutiques) entraînaient un usage des saignées, sétons et autres cautères. On imagine aisément, surtout de nos jours, la pauvre efficacité thérapeutique de ces recettes. La nécessité des principes d'individualisation, de similitude et de connaissance exacte des substances actives par une expérimentation chez l'individu sain et même celui de la dilution de la substance administrée peuvent être retrouvés dans diverses publications des médecins européens de la dernière moitié du XVIII^e et d'une grande partie du XIX^e siècle.

Cela dit, Hahnemann est le seul à avoir rassemblé dans de remarquables ouvrages toutes ces idées et à avoir osé les appliquer ensemble.

Ce Saxon, né le 10 avril 1755 à Meissen, n'est pas, a priori, destiné à la médecine. Son père est un artisan décorateur sur porcelaine et sa mère la fille d'un maréchal des logis. La situation professionnelle de son père est affectée par la guerre de sept ans (1756-1763), notamment lorsque Frédéric II de Prusse conquiert Meissen et détruit la manufacture de porcelaine.

La scolarité étant payante, son père doit parfois le retirer de l'école pour qu'il l'aide dans son travail. Cela dit, les capacités intellectuelles du jeune Samuel sont telles qu'on l'autorise à poursuivre ses études dans le très réputé collège Saint Afra. Il y apprend, bien sûr, le grec, le latin et l'hébreu mais aussi le français, l'anglais, l'italien, l'arithmétique et la musique.

À vingt ans, grâce à la générosité du médecin et chimiste Carl Wilhelm Poerner, Hahnemann peut commencer des études de médecine à Leipzig. Néanmoins, pour payer ses études, il doit travailler et, pour cela, traduit des textes médicaux. L'enseignement très théorique de Leipzig ne le satisfaisant pas, Hahnemann décide de poursuivre ses études à Vienne.

La capitale autrichienne est un des rares lieux en Europe où les médecins osent pratiquer une médecine clinique et rechercher une pharmacopée réellement efficace. C'est à Vienne qu'Anton von Störck, le médecin de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche publie (entre 1760 et 1771) ses recherches sur l'effet de plantes toxiques (ciguë, datura, jusquiame, aconit). Non seulement, il ose, pour la première fois, expérimenter sur lui-même des plantes jusque-là interdites, mais, de plus, il va jusqu'à les utiliser chez des patients ; en partant du principe que les effets déclenchés par l'intoxication sont semblables aux symptômes de certains patients ! Il écrit en préface de son ouvrage sur l'intoxication par la stramoine, la jusquiame et l'aconit :

« Mais, lors de cette première expérience faite dans mon propre corps, je n'avais remarqué absolument aucun mal, ni ce jour-là, ni les jours suivants, j'en ai conclu (que) l'extrait de stramoine à une dose peu abondante peut faire ses preuves chez les humains. (...)

J'ai consulté les auteurs anciens et les plus récents, or je n'ai rien trouvé qui soit de mon parti : et de fait, tous écrivaient : la stramoine perturbe l'entendement, apporte la démence, détruit les idées et la mémoire, produit des convulsions. Tous ces maux interdisaient l'usage interne de la stramoine.

Cependant, de ces maux, j'ai conçu la question suivante : si la stramoine en perturbant l'entendement apporte la démence chez les individus sains, est-ce qu'il ne fallait pas expérimenter : si, par un mouvement contraire, en perturbant chez les déments et les fous, en changeant les idées et le sensorium⁷ commun, elle provoquait un entendement sain et enlevait les convulsions chez les convulsés ?

Cette idée était abordée depuis longtemps, mais n'est cependant pas exempte de tous ces résultats heureux.⁸ »

C'est, encore à Vienne, dans l'hôpital des Frères Miséricordieux, que le professeur von Quarin pratique un enseignement clinique au lit du malade. Même si l'éminent professeur le prend en estime (au point de l'emmener lors de ses visites privées), Hahnemann, par manque de moyens financiers, doit quitter l'université neuf mois après son arrivée. Heureusement, encore une fois, un généreux mécène, le baron Samuel von Bruckenthal, lui propose un poste de bibliothécaire et de médecin personnel dans sa résidence de Hermannstadt (l'actuelle Sibiu en Roumanie). Hahnemann établit, notamment, le catalogue des livres médicaux du baron.

Moins d'un an plus tard, il décide de reprendre ses études de médecine et se rend à Erlangen, où il se lie d'amitié avec Johann Daniel von Schreber, le directeur du jardin botanique de la ville. Il publie sa thèse de doctorat en août 1779⁹.

Commence alors, pour lui, une vie de pérégrinations à travers l'Allemagne à la recherche d'une clientèle suffisante pour assurer sa charge de famille (cette situation ne lui est pas particulière car les malades, au XVIII^e siècle ne consultent pas systématiquement un médecin, comme il est d'usage à notre époque, mais fréquentent toutes sortes de soignants). Il a épousé, en 1782, Henriette Küchler, la fille d'un pharmacien de Dessau dont il aura onze enfants. Jusqu'en 1805, il déménagera vingt fois !

Hahnemann continue, pour cette raison, de traduire des ouvrages de médecine, de chimie et de sciences naturelles. Ce qui lui permet, de plus, d'approfondir ses connaissances, notamment en chimie et en médecine.

7. Le cerveau considéré comme le centre des sensations.

8. In STÖRCK A., *Libellus, quo demonstratur: Stramonium, Hyosciamum, Aconitum, non solum tuto posse exhiberi usu interno hominibus, verum et ea esse remedia in multis morbis maxime salutifera*, Vienne, Johannes Thomas Trattner, 1767 (books.google.com), pp. 8-9 (TdA).

9. *Conspectus affectuum spasmodicorum aetiologicus et therapeuticus*. Cette thèse a été traduite par O. Rabanes sous le titre : «Aspect étiologique et thérapeutique des affections spasmodiques».

Ainsi, sa traduction des deux tomes de la *Matière médicale* du pharmacologue William Cullen est truffée de notes de marge (parfois critiques) qui prouvent qu'il ne se contente pas de traduire, mais se nourrit aussi des connaissances apportées par les autres médecins ou pharmacologues. Comme Cullen considère que de petites doses d'un mélange composé d'un amer et d'un astringent sont plus efficaces que l'écorce de quinquina contre la fièvre, Hahnemann écrit en marge :

« Ceci n'est pas une réponse. Le principe de l'écorce qui nous manque encore pour une explication de son efficacité ne sera pas découvert facilement. Qu'on pense à cela : des substances qui provoquent la fièvre (un café très fort, le poivre, l'arnique des montagnes, la fève de Saint-Ignace, l'arsenic) éteignent les types de fièvre intermittente¹⁰ »

Et Hahnemann entame, vers 1790, ce qui sera la toute première « expérimentation homéopathique hahnemannienne ». Il commence à absorber des doses répétées d'écorce de quinquina habituelles pour l'époque (15 g par jour) jusqu'à ressentir les effets de cette substance ; qu'il note sous la forme de symptômes précis. Cette expérimentation homéopathique hahnemannienne, appelée plus tard pathogénésie (du grec *pathos* : maladie et *genesis* : production), vise à mettre à jour les effets possiblement utiles d'une substance en produisant une sorte de maladie artificielle chez un individu sain ; tout comme l'a fait Störck.

Soulignons encore une fois que cette expérimentation pathogénétique des effets d'une substance chez l'homme sain n'est pas une découverte de Hahnemann. Nourri du concept viennois de la médecine clinique, il aura sûrement lu les publications de Störck et celles du médecin suisse von Haller qui préconisent l'étude de l'efficacité potentielle d'une substance par son expérimentation chez l'homme sain. Cette première expérimentation sera suivie de nombreuses autres faites avec ses disciples et toujours rigoureusement supervisées par Hahnemann. Il s'attache constamment, avec une rigueur toute scientifique, à différencier ce qui est dû à l'action de la substance de ce qui est inhérent à la personnalité de chaque expérimentateur.

Parallèlement, toujours à la recherche de moyens pour nourrir correctement sa famille, il utilise tous les dons qu'il possède : il tente, notamment, de traiter quelques malades atteints de « mélancolie » (qu'on appellerait de nos jours une « dépression ») en les accueillant chez lui pour une sorte de thérapie par la parole (le Français Pinel a fait école, en libérant les « fous » non seulement de leurs chaînes mais aussi des traitements absurdes qu'on leur appliquait). Hahnemann crée aussi des médicaments (dont le *Mercurius solubilis Hahnemanni*, très apprécié par les médecins de son temps).

10. In Jütte R., *Samuel Hahnemann, Begründer der Homöopathie*, DTV, 2005, p. 49 (TdA).

Il publie aussi des articles médicaux dans différentes revues, des ouvrages médicaux et pharmacologiques, En 1796, il publie dans une revue médicale prussienne réputée (*Le Journal du Pr Hufeland*) l'embryon de ce qui sera la théorie homéopathique : *Essai sur un nouveau principe pour découvrir les vertus curatives des substances médicinales*. Deux ans plus tard, il publie son *Dictionnaire de pharmacie* où il démontre une connaissance parfaite des plantes et de la chimie, mais aussi de la fabrication du médicament. Cette dernière lui vaudra un grand nombre de procès des pharmaciens qui lui refusent le droit de fabriquer et distribuer lui-même ses médicaments. Tout cela, en continuant de pratiquer la médecine (essentiellement à son cabinet et très rarement en visite auprès du malade) et en expérimentant son principe de similitude lors de ses consultations !

En 1805, il publie les *Fragments sur les effets positifs des médicaments observés chez l'homme sain* où il présente les symptômes mis au jour par l'expérimentation pathologique et toxicologique de 27 substances. Un an plus tard, il utilise pour la première fois la forme pharmaceutique particulière à l'homéopathie (le globule). Et, quatre ans plus tard, il publie son ouvrage majeur : *Organon de la médecine rationnelle*.

L'Organon de la médecine rationnelle

Édité, pour la première fois en 1810, l'*Organon* sera réédité et augmenté en 1818, 1821, 1824, 1829 et 1833. Une dernière édition est plus que posthume : 1921¹¹.

Cet ouvrage qu'il destine non seulement aux médecins, mais aussi à ses patients, détaille sa conception de la médecine, de la médecine homéopathique, des maladies mais aussi la recherche des effets utiles des substances médicamenteuses (par l'expérimentation pathogénétique) et la fabrication du médicament homéopathique. Il y théorise tous les concepts qu'il a repris des différents médecins « progressistes » de son époque pour en donner une approche plus pratique et raisonnée. Il y détaille aussi son cheminement intellectuel qui, partant de l'observation des effets toxiques d'une substance tels qu'ils ont été rapportés par différents médecins ou qu'il a lui-même constatés, passe par des expérimentations rigoureuses des effets toxiques ou sub-toxiques de cette substance sur des personnes saines qui confirment les possibilités thérapeutiques de cette substance. Ces effets thérapeutiques sont obtenus par l'utilisation de doses extrêmement diluées qui conservent la puissance de la substance nécessaire à vaincre la puissance de la maladie mais sans entraîner d'aggravation.

Enfin, il y développe la théorie de la force des maladies. Cette explication logique provient de ses constatations expérimentales et appartient pleinement aux concepts de son époque. En effet, on retrouve dans différentes publications (homéopathiques comme non-homéopathiques) de cette période cette même explication de la maladie : une force, déclenchée par différentes causes, est capable de perturber l'équilibre interne qui signe la bonne santé pour provoquer l'apparition de symptômes qui témoignent d'une maladie naturelle. L'application d'une force médicamenteuse

11. In Rabanes O, Sarembaud A., *Dictionnaire des auteurs d'ouvrages d'homéopathie*, Éditions Boiron, 2003.

plus puissante mais non toxique est une sorte de maladie artificielle qui chasse la maladie naturelle. Hahnemann établit une comparaison entre la vaccination contre la variole prônée par Jenner et l'action du médicament homéopathique. La vaccine jennérienne (si décriée par le milieu médical de son époque) est aussi une maladie artificielle qui empêche l'apparition d'une maladie naturelle similaire. Ce concept de force de la maladie n'est pas partagé que par Hahnemann et Jenner. Un pharmacien français, Jean-Baptiste Barbier, qui est leur contemporain écrit : « Il existe un moyen pour éviter ces écueils, c'est de trouver la raison des cures qu'opèrent les médicaments, de connaître en quoi consiste leur puissance curative, et de ne plus croire qu'ils guérissent par des forces occultes et intrinsèques. (...) Pourquoi ne fait-on pas plus d'attention à ces effets immédiats des médicaments¹² ? »

Particulièrement dans son édition de 1833, Hahnemann introduit aussi la notion de maladie chronique. Ayant constaté l'efficacité de ses prescriptions mais aussi le retour de maladies qu'il pensait avoir guéries, il évoque alors la possibilité d'une maladie chronique déclenchée par un agent extérieur et dont les manifestations périodiques seraient comme la partie émergée d'un iceberg qu'il est nécessaire d'éradiquer définitivement avec des médicaments homéopathiques spécifiques. Et il compare cette maladie sous-jacente, qui se révèle par des poussées périodiques, à une maladie réelle si commune à son époque : la gale. Cette maladie épidémique, dont on ignore encore la cause (le sarcopte ne sera découvert qu'en 1840) est une plaie européenne. Les différentes armées des guerres napoléoniennes en sont infestées et la transmettent aux populations civiles qui les côtoient.

En fin helléniste, Hahnemann, pour nommer cette maladie sous-jacente, reprend le terme, déjà employé par Ambroise Paré, de « psore » (du grec *psora* : gale). Il impose ce concept comme indispensable à la pratique de tout bon médecin homéopathe car, pour lui, presque toutes les maladies sont d'origine psorique et nécessitent l'usage de médicaments spécifiques, qu'il nomme anti-psoriques.

Secondairement, et bien plus tardivement, Hahnemann, instaurera deux autres concepts de maladie sous-jacente chronique : la syphilis et la sycose (du grec *sycos* : figue ; par analogie entre la présence de verrues en, forme de figes, les « fics », dans le tableau de cette maladie sous-jacente). La sycose, telle qu'elle est définie par Hahnemann, est équivalente à ce qu'on appellerait de nos jours, une maladie sexuellement transmissible non syphilitique.

Cette notion de maladie chronique sous-jacente a posé des problèmes de compréhension à quelques homéopathes du XIX^e siècle. Des disciples ne sont pas d'accord avec le concept de maladie sous-jacente. Le considérant comme trop flou, ils continuent d'utiliser le médicament homéopathique soit en complément d'un traitement non-homéopathique, soit sans introduire de traitement homéopathique antipsorique comme l'exige Hahnemann. Traités de « demi-homéopathes » ou d'autres surnoms beaucoup moins élégants, ils résistent aux injonctions et provoquent la première (et malheureusement pas la dernière) scission du monde homéopathique.

Les homéopathes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, notamment en France, ont assimilé le concept décrit par Hahnemann à celui de diathèse (terme établi par Galien et jamais utilisé par Hahnemann) qui est une sorte de prédisposition génétique

12. In Barbier J.-B., *Exposition de nouveaux principes de pharmacologie qui forment de la matière médicale une science nouvelle*, Paris, Ribot, 1803 (BIUM), pp. 10-11.

à la maladie. Pour mieux traduire le concept hahnemannien de déclenchement extérieur d'une maladie sous-jacente après exposition à un facteur déclenchant, on utilise actuellement le terme de Mode Réactionnel Chronique.

L'*Organon*, dans un premier temps, n'a pas déclenché un enthousiasme débordant. Hahnemann, comprenant que seul le milieu universitaire pourrait lui permettre une plus grande diffusion de ses concepts, postule pour un poste d'enseignant à l'université de Leipzig. Il occupera un poste de conférencier sur l'histoire de la médecine entre 1812 et 1821. Ce poste lui permet, lorsqu'il introduit un cours d'initiation à l'homéopathie, de créer un cercle de disciples acquis à la nouvelle médecine rationnelle, mais aussi de provoquer des réactions nettement moins enthousiastes de la part de nombreux étudiants. Il faut dire que Hahnemann fait assez peu dans la dentelle et ses diatribes ont, bien évidemment, provoqué, en retour, une réaction assez agressive de la part du monde médical.

Ce qui ne l'empêche pas, en travailleur acharné et infatigable de continuer de publier, notamment, son deuxième ouvrage majeur : *La Matière médicale pure* (1811-1833). Cet ouvrage comporte tous les symptômes révélés par les expérimentations pathogénétiques de nombreuses substances.

En 1821, Hahnemann s'installe à Köthen. D'une part parce que le milieu médical de Leipzig n'était favorable ni à son enseignement ni à sa nouvelle médecine. D'autre part parce que, à Köthen, Hahnemann avait, enfin, la permission de fabriquer lui-même ses médicaments ! Il possède alors une clientèle suffisante pour vivre, des disciples fidèles et la certitude de prescrire des médicaments dont la préparation est fiable. Ce qui ne l'empêche pas de prendre le temps de rédiger une nouvelle édition de son *Organon* et son troisième ouvrage majeur : *Le Traité des maladies chroniques* (1828-1839). Ce livre lui permet non seulement d'enrichir les symptômes révélés lors des expérimentations, mais aussi d'approfondir la notion de maladie chronique.

On peut constater que le manque de respect du concept de maladie chronique sous-jacente, notamment lors d'une de ces épidémies de choléra qui ravageaient l'Europe dans la première moitié du XIX^e siècle, n'a pas empêché d'obtenir d'excellents résultats. Les homéopathes, qui utilisent différents médicaments et à différentes dilutions (pas toujours aussi élevées que Hahnemann le préconise), obtiennent des résultats assez honorables ; très souvent bien plus honorables que leurs confrères non-homéopathes. L'enthousiasme pour cette nouvelle médecine qui se révèle très efficace attire de nombreux médecins jusque-là plus que réticents.

Encore une fois, c'est moins un concept imposé que le respect des principes de base du raisonnement hahnemannien qui a porté ses fruits : l'observation des excellents résultats de leurs confrères homéopathes ont poussé les non-

homéopathes à expérimenter eux-mêmes les nouveaux médicaments pour le plus grand bien de leurs patients. L'homéopathie essaime alors partout en Europe, de la Russie à l'Espagne, mais aussi aux États-Unis et dans les pays sous colonisation anglaise. Bien sûr, cette expansion tend à provoquer une certaine exaspération des milieux médicaux « officiels » et tous les coups sont permis. En France, l'Académie de Médecine qui demande à Guizot d'interdire cette nouvelle pratique s'entend répondre que l'homéopathie, si elle est réellement inefficace, ne durera pas. À Naples, de charitables confrères profondément non-homéopathes apportent des figes bourrées d'arsenic à des patients soignés par homéopathie et qui doivent prouver, aux yeux du roi Frédéric I, l'efficacité de cette nouvelle médecine !

Toutefois, cette expansion de l'homéopathie en Europe n'a pas que des effets négatifs pour Hahnemann. Une jeune (encore pour notre époque mais pas pour le XIX^e siècle...) artiste peintre parisienne de 35 ans, Mélanie d'Hervilly, découvre la traduction française de l'*Organon* de Hahnemann. Enthousiasmée par cette nouvelle méthode thérapeutique, elle décide d'aller jusqu'à Köthen pour faire soigner sa névralgie par Hahnemann lui-même. La première consultation a lieu en 1834. Arriva ce qui devait arriver, à presque 80 ans, Hahnemann veuf depuis quatre ans, tombe amoureux de la jeune Française, la demande en mariage au bout de quelques jours et l'épouse au bout de quatre mois ! Deux mois plus tard ils sont à Paris où Mélanie l'introduit dans la société parisienne. Hahnemann, malgré l'opposition de l'Académie de Médecine (encore elle !), obtient la permission d'exercer la médecine en France. L'appartement des Hahnemann-Hervilly devient l'endroit où il faut être vu ou être soigné. Non seulement des Français, mais aussi des étrangers (médecins, artistes, politiciens, etc.¹³) venus de toute l'Europe et des États-Unis s'y rendent. Si Hahnemann est accueilli avec honneur par la Société Homéopathique de Paris, sa présence ne déclenche pas une augmentation significative des médecins homéopathes français. Cependant, elle les pousse à s'organiser : la Société gallicane d'Homéopathie est créée en 1835.

Atteint d'une bronchite catarrhale, Hahnemann décède le 2 juillet 1843. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise.

Le médecin homéopathe

Les médicaments homéopathiques sont reconnus, depuis 1965, comme appartenant à la pharmacopée française et tout médecin peut les prescrire. Ainsi, certains médecins, désireux d'augmenter leurs possibilités thérapeutiques peuvent introduire quelques médicaments

13. Parmi les plus célèbres on peut citer des peintres (Eugène Delacroix et David d'Angers), des écrivains (George Sand, Théophile Gautier et Eugène Sue), des compositeurs (Gioacchino Rossini, Luigi Cherubini, Daniel François Auber, Giovanni Pacini, Giacomo Meyerbeer), des musiciens (Clara Schumann, Friedrich Kalkbrenner, Niccolò Paganini), des diplomates (Lord Tomas Elgin), des banquiers (James Meyer Rotschild), etc.

homéopathiques, malheureusement de façon systématique (*Chamomilla* contre les douleurs de la dentition chez tous les bébés, *Gelsemium* contre tous les stress, etc.), dans leur prescription contre une maladie aiguë.

Alors que d'autres seront capables, après une consultation complète de prescrire le médicament correspondant exactement aux symptômes de leur patient. Ces médecins, après avoir obtenu leur doctorat de fin d'études, on fait l'effort d'apprendre les médicaments homéopathiques et leur emploi dans les maladies aiguës (de courte durée) et les maladies chroniques (de longue durée ou répétitives). Cet apprentissage peut se faire, soit au sein d'écoles privées, soit dans un cursus post-universitaire (certaines universités françaises, le plus souvent en partenariat avec des écoles privées, organisent des formations). Ces deux filières, privée et universitaire, après une formation dont la durée dépasse 200 heures au total, sont diplômantes. L'Ordre des médecins, sans reconnaître ces diplômes, en exige la production pour que le médecin puisse se qualifier de compétent en homéopathie. Cette compétence se traduit, lors de la consultation, par une connaissance approfondie du médicament homéopathique et de son emploi.

La consultation homéopathique

La consultation d'un médecin homéopathe est avant tout une consultation médicale et comporte : un interrogatoire précis, un examen clinique et la prescription d'examen complémentaires (radiologique, biologique) nécessaires. Après avoir recueilli toutes ces informations, le médecin établit le diagnostic de la maladie.

Le traitement homéopathique, comme le définit Hahnemann, se base sur des éléments « *frappants, singuliers, extraordinaires et caractéristiques*¹⁴ ». Ce qui confirme le fait, comme nous l'avons vu plus haut, que l'individualisation est un des principes de base du traitement homéopathique. Mais qui dit individualisation, dit ensemble des symptômes. Ce concept de globalité n'est pas spécifique à la recherche du traitement homéopathique. Pour faire le diagnostic d'une grippe, pour reprendre l'exemple déjà cité plus haut, un médecin ne se contentera pas de quantifier seulement la hauteur de la poussée fébrile ou la seule localisation des courbatures. C'est l'ensemble ou la globalité du tableau qui lui permet d'affirmer que son patient est atteint de cette maladie virale. Cela dit, pour le médecin homéopathe, cette globalité est un peu plus spécifique puisqu'elle met sur le même niveau les symptômes strictement physiques et les symptômes mentaux (ou comportementaux). Un humain n'est ni un pur esprit, ni un corps seul et l'interaction entre moral et physique est permanente ; dans l'état de santé comme dans la maladie.

Fort de sa connaissance des médicaments homéopathiques et non-homéopathiques, le médecin homéopathe décide si cette maladie, chez ce patient, nécessite l'avis d'un spécialiste ou si elle peut être guérie par une intervention chirurgicale, par

14. In Hahnemann S., *Organon de la médecine rationnelle*, Paris, Baillière, 1834 (google.books) § 153.

un traitement homéopathique seul, un traitement non-homéopathique seul ou l'association des deux sortes de médicaments, complémentés ou non par un traitement kinésithérapique, psychothérapeutique, etc.

Dans le cadre d'une maladie ou d'un symptôme aigu, et si le traitement homéopathique seul peut être efficace, le médecin va s'appuyer sur son interrogatoire précis pour déterminer quel(s) médicament(s) homéopathique(s) sera (ont) le(s) plus adapté(s) au cas de son patient. Il a besoin de faire préciser :

- depuis quand et à la suite de quelle circonstance cette maladie ou ce symptôme est apparu (recherche d'une cause déclenchante),
- la traduction exacte du principal symptôme ou de la maladie (comment se manifeste-t-il ?),
- s'il existe des circonstances particulières qui augmentent ou diminuent les sensations qui traduisent ce symptôme ou cette maladie,
- s'il existe d'autres symptômes qui sont apparus au même moment (les symptômes associés), sans avoir apparemment, de relation de cause à effet.

Le lecteur retrouvera des traces de cet interrogatoire, qui permet de mieux cerner le meilleur traitement, dans la première partie de cet ouvrage : les arbres décisionnels qui y figurent sont basés sur ce principe.

Dans le cadre d'une maladie chronique (qui sort du cadre de cet ouvrage), le médecin homéopathe s'attachera, non seulement à faire préciser les symptômes actuels, mais élargira son interrogatoire à tout le passé pathologique et à tout l'organisme de son patient afin de récolter tous les incidents pathologiques de sa vie et en obtenir une image complète et globale. Le but de cet interrogatoire est d'aboutir au traitement dit de terrain ou de Mode Réactionnel Individuel que je définirai en utilisant la définition de l'excellent médecin homéopathe et ami (et vice versa) Jean-François Becker : « *l'ensemble des possibilités réactionnelles d'un individu donné* ».

Cet interrogatoire à la recherche des symptômes « *frappants, singuliers, extraordinaires et caractéristiques* » est assez banal et ouvert. Contrairement à ce qu'on voit écrit dans tous les articles « grand public » qui veulent informer leurs lecteurs des spécificités de l'homéopathie, le médecin homéopathe ne vous demande pas systématiquement si vous aimez les cornichons ou la peau du lait ! Il vous demande simplement si vous avez des préférences alimentaires, mais aussi vos antécédents médicaux, la qualité de votre sommeil, la régularité de vos règles, celle de votre digestion, l'état de votre moral, etc.

Une fois le diagnostic de la maladie ou du symptôme et celui du (ou des) médicament(s) homéopathique(s) établis, reste à écrire l'ordonnance.

Le médicament homéopathique

Si, comme nous l'avons vu plus haut, Hahnemann a eu quelques problèmes, disons, relationnels avec les pharmaciens, les choses ont bien changé depuis plus de deux siècles. Nombreux sont les pharmaciens et les personnels d'officine qui sont formés à l'homéopathie au cours de leurs études ou dans le cadre de la formation professionnelle continue.

C'est aussi que le médicament homéopathique appartient, depuis presque 50 ans, à la pharmacopée française. En 1994, une directive européenne a exigé que ce médicament obtienne un « enregistrement homéopathique ». L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé est chargée, après contrôle d'un dossier spécifique à chaque médicament homéopathique, de délivrer cet enregistrement au cas par cas. Disons-le tout net, cet enregistrement spécifique, s'il est une lourde charge pour les laboratoires homéopathiques européens, est une bonne chose. Il permet de n'enregistrer que des médicaments qui ont fait la preuve réelle et répétée de leur qualité.

Ce dossier est basé sur différents éléments :

- le premier est la pathogénésie. Ce terme consacré dans le milieu homéopathique définit l'expérimentation homéopathique telle qu'elle a été définie par Hahnemann. Tout comme il l'a fait avec l'écorce de quinquina (voir ci-dessus), toute substance, avant d'être transformée en médicament homéopathique, doit avoir fait l'objet d'une expérimentation à la recherche des symptômes qu'elle est capable de produire et, donc, de contrer lorsqu'elle est diluée. Cette expérimentation est faite par l'absorption de doses sub-toxiques,
- le deuxième est le recueil des symptômes apparus lors d'intoxications involontaires (Hahnemann, déjà, les avait utilisés dans ses matières médicales). Ainsi, par exemple, pour l'efficacité de certains venins de serpent ou du datura, nous disposons des symptômes présentés par les malheureuses victimes,
- le troisième est l'expérience clinique des médecins homéopathes qui ont rapporté et qui rapportent encore les symptômes de leurs patients qui ont été supprimés par le médicament prescrit.

L'ensemble de ces symptômes est regroupé dans les « matières médicales homéopathiques ». C'est à partir de quelques-unes de ces matières médicales homéopathiques les plus fiables qu'ont été rédigés les résumés des médicaments que le lecteur trouvera en seconde partie de cet ouvrage. Mais le médicament homéopathique ne se résume pas, comme nous l'avons vu plus haut, à la seule similitude. Pour conserver son efficacité sans entraîner d'aggravation de la maladie ou du symptôme, il faut que « *la préparation et la dose exactement exigées* » soient connues du médecin. Le médicament doit être préparé selon un protocole très strict.

Dilution et dynamisation

Si, au début de sa pratique, Hahnemann continue de traiter ses patients en utilisant les doses en usage à son époque, il commence, au début du XIXe siècle à diminuer la quantité de substance médicinale administrée. Progressivement il passe d'une dilution au millionième (10^{-6}), puis au trillionième (10^{-18}) pour en arriver, 25 ans plus tard, au décillionième (10^{-60}). Cette dilution extrême n'a aucune justification ésotérique, elle n'est que pragmatique ! Hahnemann lui-même écrit : « *Ce qui m'a décidé à cette petitesse de doses (...) n'est pas une idée préconçue ou une inspiration bizarre. Non ! ce sont des expérimentations multiples et des observations exactes qui concordent pour descendre peu à peu les doses à utiliser si bas. Expérimentations et observations dans lesquelles j'ai vu clairement que les plus fortes doses, même lorsqu'elles aidaient, agissaient encore plus fortement que ce qui était nécessaire à la cure. De là les plus petites doses et comme j'ai remarqué aussi avec celle-ci plusieurs fois la même chose, bien que d'un degré moindre, alors sont nées les encore plus petites et très petites, qui m'ont démontré être suffisantes pour une cure totale, sans que celles-ci aient pu manifester la violence des très grandes doses qui ralentit la guérison¹⁵.* »

La dilution, comme l'indique Hahnemann lui-même, consiste à diminuer la quantité de produit actif pour en assurer l'innocuité ; tout en conservant l'efficacité. Ce processus est extrêmement codifié : la substance de base est minérale, végétale ou animale et toutes font l'objet d'une cahier de charge qui permet d'en assurer la traçabilité et d'en affirmer la qualité (botanique mais aussi absence de pollution chimique ou par radiation). Une fois ces vérifications faites, la substance doit être dissoute dans un milieu liquide.

Les substances végétales et animales macèrent d'abord dans un mélange d'eau et d'alcool éthylique. Le titrage d'alcool est adapté au dosage des composants chimiques indispensables de la substance de base. La macération est ensuite filtrée afin d'obtenir une teinture-mère. Certaines substances minérales sont directement solubles, d'autres nécessitent une trituration dans du lactose avant d'effectuer la première dilution.

Le processus de dilution est assez simple : dans un flacon de verre on verse 1 % de la teinture-mère et 99 % d'alcool. Ce mélange est fortement agité. C'est ce qu'on appelle la dynamisation. Indispensable (le produit obtenu sans dynamisation n'est pas ou peu efficace), cette dynamisation reste mystérieuse. Comme tout ce qui reste mystérieux, elle fait l'objet de charmantes anecdotes qu'on peut retrouver sur internet : Hahnemann aurait découvert l'indispensable dynamisation après avoir constaté qu'un flacon de médicament homéopathique secoué dans sa sacoche alors qu'il se rendait à cheval auprès d'un patient s'était révélé beaucoup plus efficace. Tout cela est fort charmant, mais parfaitement inexact et pour diverses raisons. La première, extrêmement prosaïque est que Hahnemann ne faisait que rarement des visites à domicile, la deuxième est qu'il n'avait pas les moyens financiers d'entretenir un cheval et la troisième, et non la moindre, est qu'il est un fin connaisseur et de la chimie et de la pharmacologie. Il écrit dans son *Dictionnaire de la Pharmacie* : « *En général, les dissolutions sont favorisées :*

15. In Hahnemann S., *Reine Arzneimittellehre*, Heidelberg, Karl F. Haug Verlag, 1995, T.3, p. 101 (TdA).

- 1) Par un fractionnement fin et une pulvérisation des substances solides.
- 2) Par le brassage, la trituration, l'agitation et le secouage des substances à dissoudre ensemble ; par là toutes les parties hétérogènes ont de très fréquents contacts directs et peuvent ainsi accomplir plus complètement et dans un temps plus court leur action l'une sur l'autre. (...)»¹⁶ »

On est loin du cavalier du Roi des Aulnes... mais proche de ce qu'écrit un contemporain de Hahnemann, le médecin militaire français Jean-Baptiste de Chamberet : la dilution d'une substance (jusqu'à mille fois) « étend sa masse ; augmente son volume, & (la) rend ainsi susceptible d'être (divisée) en portions extrêmement petites, & d'être (admise) aussi avec facilité & sécurité jusqu'aux plus petites doses¹⁷. »

Une fois obtenue la première dilution au centième ou 1 CH (pour centésimale hahnemannienne), on prépare la deuxième. On verse dans un deuxième flacon 1 % de la 1 CH, auquel on ajoute 99 % d'alcool et on agite le mélange obtenu. Cette deuxième dilution ou 2 CH est au centième du centième, c'est-à-dire au dix millième. Si on répète 30 fois ce processus on obtient une dilution au décillionième (10⁻⁶⁰) ou 30 CH.

Il existe d'autres formes de dilutions :

- la dilution décimale (ou DH) qui reprend le même processus mais en mélangeant 1 dixième de la substance de base à 9 dixièmes d'alcool,
- la dilution korsakovienne (ou K) où n'est utilisé qu'un seul flacon. Rempli de la substance de base puis agité, il est vidé. On considère alors qu'il reste sur la paroi du flacon 1 % de la substance active. On remplit le même flacon d'eau ultra-filtrée, on secoue, on vide et on obtient la première dilution ou 1 K (pour Korsakov, du nom du médecin militaire russe qui a inventé ce processus). Le même processus est répété jusqu'à l'obtention de la dilution désirée.

On ne peut que constater que ce processus de fabrication du médicament (en DH, CH ou K) est extrêmement semblable à celui de la fracture moléculaire en milieu aqueux tel qu'il est utilisé pour produire les nanomolécules : « *Quand nous sommes malades, nous prenons des médicaments à des doses plus élevées que réellement nécessaire. Une petite partie seulement des principes actifs atteignent les organes et les cellules où ils seront efficaces. Le reste est dégradé, évacué sans avoir été utile ou, pire, à l'origine d'effets secondaires. D'où l'intérêt des médicaments que les pharmaciens et biologistes assemblent à l'échelle de quelques nanomètres*¹⁸ ».

La substance diluée et dynamisée est projetée, à trois reprises, sur des granules ou des globules composés de saccharose et de lactose.

CH, DH, K, quel type de dilution choisir ? Disons tout de suite que le milieu homéopathique n'est pas homogène. En fonction de leur pays d'origine, de leur façon de pratiquer, les médecins homéopathes utiliseront préférentiellement un type de dilution.

16. In Hahnemann S., *Apothekerlexicon*, 1793-1798 (Karl F. Haug Verlag, édition numérisée), Article „Auflösen“, T.1 pp. 72-73 (TdA).

17. In *Encyclopédie méthodique*, Paris, Panckouke, 1787-1830 (BIUM), pp. 600-603.

18. In *Nanomédecine, des soins plus précis*, Les dossiers de la recherche n°2, Cahier Technologies, pp. 82-97, février 2013, p. 81.

Des dilutions décimales (DH) comportant un mélange de diverses substances sont encore très usitées dans les pays germaniques et l'est de la France. Par tradition, les pays germaniques ont été assez réticents à l'idée de la très grande dilution jugée obligatoire par Hahnemann. L'école de Vienne, notamment, a continué de pratiquer l'homéopathie en refusant les très hautes dilutions et le concept de la maladie sous-jacente (voir ci-dessus). Cette homéopathie est qualifiée de « complexiste » en raison de l'utilisation de mélanges de diverses substances peu ou moyennement diluées.

Les pays anglophones et ceux d'Amérique du Sud ont suivi les concepts établis par un médecin américain de la fin du XIX^e siècle, James T. Kent, et prescrivent essentiellement de très hautes dilutions korsakoviennes d'un seul médicament à la fois. Cette homéopathie qualifiée d'« uniciste » (du fait de l'utilisation d'un seul médicament à la fois) apporte une très grande importance aux affects ; parfois au détriment des symptômes corporels.

En France et depuis les années 1970, l'homéopathie clinique, fondée par un groupe de médecins venus de diverses écoles, préconise l'usage de dilutions centésimales (à une hauteur de dilution qui dépend de la situation clinique) d'un nombre restreint de médicaments prescrits séparément.

Qui a raison ? Qui a tort ? Ces interrogations agitent le milieu médical homéopathique. Il n'existe pas de codification exacte de la hauteur de dilution (pas plus, d'ailleurs, qu'il n'en existe en ce qui concerne les médicaments pédiatriques non-homéopathiques ! Selon l'âge ou selon le poids, la quantité de médicament adaptée est parfois difficile à juger). Finalement, on peut répondre que tous ont raison. Il ne s'agit pas, là, d'une volonté de consensus mou mais de la simple constatation que tous, sans exception, peuvent revendiquer d'excellents résultats.

Dans cet ouvrage, les dilutions indiquées sont centésimales. La hauteur de dilution indiquée résulte d'une assez longue expérience personnelle.

Quelques idées reçues à congédier...

Il ne s'agit pas, ici, d'envisager les innombrables et sympathiques plaisanteries de nos patients (la plus douloureuse pour moi a été ce « *oméopathie, Juliet t'ès malade !* » énoncé avec un faux accent antillais. J'avoue humblement qu'il m'a fallu un long moment avant de comprendre qu'en remplaçant les « ' » par des « R »... La fois suivante, suivie de nombreuses autres, j'ai pu éclater de rire et rassurer mes patients sur mon sens de l'humour...). Non ! Il s'agit d'évoquer quelques éternels poncifs sur l'homéopathie que j'entends ou lis, depuis plus de trente ans, (en ce qui concerne l'obsession si particulière aux médecins homéopathes pour les cornichons, on se reportera plus haut) et de tenter de leur donner une réponse avec le maximum d'humour...

L'homéopathie ? Il faut y croire ! D'une part, l'homéopathie n'est pas une religion, mais une méthode thérapeutique ! D'autre part et loin de moi l'idée de sous-estimer les capacités intellectuelles, voire de croyance, des dindes d'élevage qui ont participé à l'étude citée plus haut, je ne peux néanmoins que rester au moins dubitatif sur leurs capacités d'adhésion intellectuelle volontaire à la prise du médicament homéopathique... À propos de croyance : les granules et globules sont reconnus comme *kascher* et *halal* par les autorités religieuses compétentes.

L'homéopathie ça marche parce que le médecin prend du temps pour dialoguer avec son malade ! Ce qui sous-entend que les médecins non-homéopathes bâcleraient leur consultation. Il me semble que c'est là faire outrage aux vertus d'empathie et de dialogue et à la conscience professionnelle de tous les médecins, qu'ils soient homéopathes ou non homéopathes !

L'homéopathie, c'est tellement dilué. Autant verser un verre de vin dans la Seine à Paris et boire un verre d'eau de Seine à Rouen ! La comparaison, mathématiquement, n'est pas dénuée de fondement. Surtout quand on pense à une dilution au décillionième. Cela dit, les expérimentations prouvent physiquement que ces dilutions, déjà, sont dynamisées et sont loin d'être vides. De plus, les expérimentations cliniques prouvent qu'elles sont efficaces (voir, entre autres, les fameuses dindes... mais aussi les récentes études EPI3 qui ont démontré l'efficacité des traitements homéopathiques dans les troubles rhumatologiques, ORL et psychiques). Si les dilutions au décillionième démontrent une efficacité thérapeutique, on peut affirmer que tenter l'expérience en buvant un verre d'eau de Seine (à Rouen ou ailleurs), entraînera inmanquablement l'apparition de troubles digestifs extrêmement désagréables... qu'il faudra traiter par homéopathie (voir rubrique « diarrhée » dans la première partie de cet ouvrage).

L'homéopathie, c'est un placebo, pas cher, mais un placebo quand même ! Notons d'emblée que le médicament homéopathique répond parfaitement aux nécessités d'économie de la Sécurité Sociale française : le prix de tous les médicaments (homéopathiques et non-homéopathiques) est bloqué et le prix d'un tube granule et d'une dose globules est ridiculement bas. Ensuite, tous les médecins homéopathes qui prescrivent les tubes granules et les doses globules les inscrivent sous un nom générique (*Pulsatilla*, *Rhus toxicodendron*, *Mercurius solubilis*, etc. sont des dénominations latines génériques) et c'est le pharmacien, qui se chargera de les commander auprès d'un laboratoire homéopathique.

Quant à l'effet placebo (première personne du futur du verbe latin *placere* (plaire ou agréer) ; littéralement, je plairai) il sous-entend une inefficacité de la substance mais une guérison, malgré tout, de quelques patients auxquels elle aurait plu. Il y a fort longtemps, lorsque j'apprenais la médecine, on m'a appris que la grande majorité des amygdalites était d'origine virale mais que, par prudence, il valait mieux instaurer un traitement antibiotique pour éviter toute surinfection. De nombreuses années plus tard, on a compris que « *les antibiotiques n'étaient pas automatiques !* ». Quelques médecins continuent de prescrire des antibiotiques contre une maladie virale moins parce qu'il leur plaît d'éradiquer une très hypothétique surinfection bactérienne, mais parce qu'il plaît à leurs patients de rester persuadés que c'est l'antibiotique qui a éradiqué leur maladie virale ; puisqu'ils sont guéris. Et le résultat est là : ils sont guéris...

Le médicament homéopathique n'est pas un vrai médicament, puisqu'un vrai médicament entraîne forcément des effets secondaires !

Le mode de fonctionnement du médicament homéopathique n'est pas celui du médicament non-homéopathique. Il ne s'agit pas d'imposer une réaction de l'organisme en apportant des doses pondérables comme on le fait en administrant des médicaments non-homéopathiques. Médicaments non-homéopathiques dont personne ne saurait nier l'utilité, l'efficacité et la nécessité dans certaines pathologies mais qui exigent du médecin qu'il en évalue en permanence le rapport bénéfice-risque (effets secondaires plus ou moins violents). Quelques épisodes malheureux de ces dernières années en ont fait preuve. Le mode de fonctionnement du médicament homéopathique qui, comme nous l'avons dit plus haut, n'est pas encore élucidé, ne se détermine pas par une action quantitative mais qualitative ; et donc dépourvue d'effets secondaires au sens non-homéopathique du terme.

Il n'a pas de « petit papier » comme avec les autres médicaments (comprendre les médicaments non-homéopathiques) ! Certes, les médicaments non-homéopathiques ont une notice. Le lecteur averti, lorsqu'il aura parcouru les matières médicales, en deuxième partie de cet ouvrage, aura compris que le médicament homéopathique peut être indiqué dans différentes pathologies et contre des symptômes qui ne se limitent pas à un seul organe et ne peuvent figurer sur un « papier » de taille acceptable.

La quantité de granules est la même pour un humain et un éléphant. Tout cela n'est pas sérieux ! La quantité de granules est indépendante de l'âge et du poids. N'ayant, personnellement, jamais eu à traiter d'éléphant, je ne saurais indiquer la quantité de granules nécessaire et suffisante pour traiter un pachyderme souffrant. Lors de la fameuse expérimentation faite sur les dindes (encore elles !) élevées en batterie, la quantité de granules a été supérieure à celle administrée à un humain. Qu'on considère le désordre qui règne dans un élevage de dindes en batterie, il a semblé plus raisonnable d'augmenter la quantité administrée pour s'assurer que chacune aura eu accès au traitement. Cela dit les vétérinaires homéopathes utilisent la même quantité de granules que pour les humains lorsqu'il s'agit de traiter un animal de compagnie. Elle suffit à faire réagir l'organisme concerné.

Un traitement homéopathique est incompatible avec un traitement non-homéopathique ! Pas du tout ! Reprenons par exemple le cas, fort heureusement rare, d'une amygdalite bactérienne. Il y a nécessité d'instaurer une antibiothérapie adaptée pour éradiquer la bactérie responsable. Mais le traitement antibiotique met 3 jours pour agir. Les phénomènes inflammatoires générés par la bactérie, si on se contente d'une seule antibiothérapie mettront autant de temps à disparaître. Très souvent, d'ailleurs, les médecins associent à leur antibiothérapie un traitement anti-inflammatoire. Un traitement homéopathique bien dirigé assurera cette fonction et pourra être instauré, parallèlement mais non simultanément dans la bouche (pour la même raison que le vin, l'alcool, le tabac, etc. ; voir ci-dessous). Un autre exemple de cette association bénéfique entre traitements non-homéopathiques et homéopathiques est celui des traitements, dits de support, que deux amis médecins homéopathes ont démontré en partenariat avec des services de cancérologie¹⁹.

19. Bagot J.-L., *L'homéopathie dans les soins de support en cancérologie*, Éditions CEDH, 2007.

Bagot J.-L., *Cancérologie et homéopathie*, Éditions Unimédica, 2012.

Karp J.-C. et Roux F., *Traitements de support homéopathiques en cancérologie*, Éditions CEDH, 2013.

Les homéopathes ne prescrivent pas de vaccins ! Si certains, de plus en plus rares, refusent l'évidence de l'activité des vaccins, la majorité d'entre eux en reconnaît la valeur (tout comme Hahnemann l'a fait à propos de la vaccine jennérienne). Tout au plus refusent-ils le « tout vaccin » et privilégient les vaccins qui ont vraiment fait les preuves de leur efficacité sur la santé (pourcentage du taux de protection élevé et protection basée sur l'ensemble des bactéries ou virus responsables et non sur une seule souche) et non pour leur seule efficacité économique (diminution des arrêts de travail...).

L'homéopathie n'est pas préventive, elle n'est que curative ! S'il est vrai que le principe de base, même, de l'homéopathie (l'individualisation) nécessite de connaître les symptômes du patient avant de pouvoir déterminer le traitement nécessaire, l'homéopathie peut tout à fait agir de façon, préventive. D'une part la prise préventive et précoce du médicament qui correspond à un symptôme ou à une maladie qui se présente toujours de la même façon peut être une prévention. D'autre part, comme il s'agit là d'une maladie chronique, le traitement de terrain ou de Mode Réactionnel Individuel qui renforce précisément le terrain, le rend moins sensible aux agresseurs ou aux déclencheurs de la maladie. C'est la solution optimale.

L'homéopathie c'est dangereux pour les bébés, ils peuvent inhaler un granule ! L'inhalation d'un granule n'est pas problématique : il fondra dans les sécrétions bronchiques.

Mon enfant a avalé le tube entier, dois-je appeler le service d'urgences de ma ville ? Inutile ! L'action du médicament homéopathique, comme nous l'avons vu plus haut, n'est pas quantitative mais qualitative. L'absorption d'une grande quantité de granules ne sera ni plus efficace ni plus toxique que celle de 5 granules.

L'homéopathie est contre-indiquée en cas d'intolérance au lactose ! La quantité de lactose est extrêmement faible et cinq granules ne sauraient entraîner de réaction d'intolérance au lactose.

L'homéopathie est contre-indiquée en cas de diabète ! La quantité de sucre apportée par granules et globules ne peut pas poser de problèmes en cas de diabète : un tube granule de 75 à 80 granules correspond à 4 g de sucre et un tube-dose à 1 g. Le sucre des granules est cariogène ! Granules et globules ne sont pas cariogènes et peuvent être administrés, même en pleine nuit, en cas de cauchemar...

L'homéopathie, c'est long ! Le traitement d'une maladie chronique ou ancienne de plusieurs années ne peut être aussi bref que souhaité. Mais le traitement d'une maladie ou d'un symptôme aigu (qui fait l'objet de cet ouvrage) est rapide. Disons que si le traitement n'a pas entraîné de réaction favorable (c'est-à-dire que le symptôme ou la maladie reste inchangé) après 3 jours, il est nécessaire de consulter.

Il faut arrêter le thé, le café, le tabac, l'alcool, la menthe, les infusions quand on prend un traitement homéopathique ! Les granules ou le contenu entier des tube-dose sont versés dans la bouche. Ils fondent dans la salive et sont entièrement absorbés par la circulation sanguine sublinguale et ne passent pas par l'estomac. Cette voie d'absorption est extrêmement rapide. Mais elle est diminuée lorsque le calibre des vaisseaux est diminué, comme c'est, par exemple le cas, après l'absorption de menthe (la menthe a une action vasoconstrictrice).

Quant aux autres substances, chacun sait que l'abus est dangereux. Cependant, pour les inconditionnels (personne n'est parfait...), il est préférable de prendre les granules ou les globules avant de boire du café ou de fumer une cigarette. En cas d'oubli, il est préférable, avant de prendre le médicament homéopathique, d'attendre une vingtaine de minutes pour laisser le temps aux muqueuses de la bouche de se nettoier. Comme aime à dire mon amie, Céline Julienne-Chauvel, pharmacien et grande connaisseuse de l'homéopathie, avec laquelle j'ai souvent animé des cours de formation à l'homéopathie pour pharmaciens : « *la bouche doit être propre !* »

Pour les tout-petits, on peut les diluer dans le biberon de lait (la base des granules est du lactose) et comme, habituellement, on ne chauffe pas le biberon au-delà de 37 °C (soit la température corporelle), cela ne pose aucun problème. Sinon, on peut les diluer dans un petit biberon d'eau (qu'ils têteront tout au long de la journée) ou écraser les granules entre deux petites cuillers pour transformer les granules en une poudre qu'on versera entre la gencive et la lèvre inférieure.

L'homéopathie peut tout guérir ! Non, l'homéopathie ne peut pas tout guérir ! Tout comme les médicaments non-homéopathiques, les médicaments homéopathiques ne peuvent tout traiter. Comme le fait remarquer l'ethnologue italien Ernesto de Martino, seules les pratiques médicales magiques ne connaissent pas l'échec²⁰. L'action des médicaments homéopathiques dépend des capacités réactionnelles de l'individu. On ne peut, par exemple, prétendre traiter un diabète insulino-dépendant par homéopathie seule : le pancréas est totalement inactif et aucune stimulation ne saurait prétendre le faire fonctionner. On atteint là, ce que le Dr Becker qualifie, très judicieusement, comme les limites des possibilités de réaction de l'individu. Il n'y a, donc, aucun médicament homéopathique du diabète. Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, les propriétés curatives de la substance à la base du médicament homéopathique doivent être révélées par une pathogénésie. Or, aucune pathogénésie sérieuse n'a montré des symptômes évoquant certaines maladies comme, par exemple, un cancer. Il est nécessaire de le répéter : il n'existe aucun traitement homéopathique du cancer puisqu'aucune expérimentation homéopathique sérieuse n'a pu révéler des symptômes identiques à ceux d'un cancer.

Le traitement homéopathique de fond est indispensable ! Si on considère un patient qui, en 10 ans, n'a jamais été malade et consulte pour une rhinite, un traitement aigu, tel qu'il est présenté dans cet ouvrage, suffira amplement. Par contre, un autre patient, souffrant de rhinites à répétition, présente de ce fait une maladie chronique. Il est donc indispensable d'instaurer un traitement de terrain.

Il ne faut pas toucher les granules avec les doigts ! Plus de nos jours, puisque les granules subissent une triple imprégnation. Le produit actif va au plus profond du granule, ne reste plus en surface et ne risque pas de se dissoudre dans la transpiration.

Le médicament homéopathique délivre un message magnétique, il ne faut pas les stocker près de ses clés, de son portable et le pharmacien ne doit pas passer la « douchette » ! Le message transporté par le médicament homéopathique est peut-être de type magnétique. Attendons, cependant, la confirmation physique avant de l'affirmer. Toutefois, les médicaments ne sont plus, de nos jours, livrés par char à bœufs. Nos camions modernes produisent une quantité respectable de couples magnétiques.

20. In De Martino E., *Sud e magia*, Feltrinelli, 2013, p. 31.

Tous les médicaments homéopathiques, avec ou sans passage de la « douchette » devraient être totalement inefficaces. Ce n'est, fort heureusement, pas le cas.

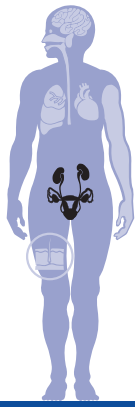
Une dose globule est plus rapidement active que 5 granules ! Les homéopathes allemands et britanniques n'utilisent pas de doses globules et obtiennent d'excellents et rapides résultats. La dose globule est un excellent conditionnement lorsqu'il s'agit d'un traitement ponctuel. C'est un conditionnement essentiellement pratique.

Une 30 CH est plus forte qu'une 5 CH ! Le mode de raisonnement n'est pas mathématique. À chaque situation correspond une dilution qui lui est particulière. Certains symptômes ou maladies répondront mieux à des médicaments dilués à 5 CH ; d'autres à des dilutions en 30 CH.

Je n'ai pas de 15 CH, je ne peux pas en prendre 5 granules. Tant pis, je n'ai qu'à en prendre 15 en 5 CH ! Malheureusement, un simple calcul mathématique prouve que 15 granules dilués au dixième de milliardième (10^{-10}) ne peuvent pas équivaloir à 5 granules dilués au quintillionième (10^{-30})...

Partie I

Symptômes et maladies



ACCOUCHEMENT

A

L'accouchement n'est jamais une partie de plaisir et la terrible injonction biblique se vérifie souvent. Néanmoins, nombreuses sont celles qui désirent ne pas en rester à un seul enfant : le bonheur d'être mère fait oublier toutes les douleurs... Mais cela n'est pas la seule raison : femmes et médecins, au cours du XX^e siècle, ont cherché à limiter à un maximum acceptable les douleurs de l'enfantement. L'apparition de l'anesthésie péridurale (peut-être un peu trop) systématique, lorsque la conformité de la colonne vertébrale la rend possible, en est une des preuves.

Les traitements homéopathiques sont utilisables et utilisés lors du travail pour le faciliter et diminuer la durée des douleurs. Mais aussi, après l'accouchement pour diminuer la durée et l'intensité des gênes possibles. Les sages-femmes (et maïeuticiens) sont, de plus en plus, formés à l'homéopathie. Elles (ils) ont obtenu l'inscription des médicaments homéopathiques dans la liste des médicaments qu'elles (ils) sont habilités à prescrire.

Les traitements décrits ci-après pourront être complétés par ceux qu'elles (ils) estimeront nécessaire d'employer lors du travail de l'accouchement.

L'accouchement imminent se révèle par des contractions utérines qui, pendant les derniers mois de la grossesse étaient épisodiques et deviennent régulières : environ toutes les 10 minutes. L'anxiété aussi augmente d'intensité. Il n'existe pas un seul et unique médicament d'anxiété et il n'existe pas un médicament spécifique de l'anxiété de l'accouchement. Chaque femme a sa propre façon de réagir, en général, à une situation qu'elle considère comme anxiogène. La future mère devra trouver parmi ceux indiqués dans le chapitre anxiété (→ Anxiété et Stress) celui (ou ceux) qui lui conviendra (ou conviendront) le mieux et en emporter un tube granules à la maternité.

Comment, en quelques questions, trouver le(s) médicament(s) le(s) plus adapté(s) à vos symptômes ?

• deux médicaments plus spécifiques du déroulement de l'accouchement peuvent être indiqués pratiquement systématiquement :

• *VIBURNUM OPULUS 9 CH*, améliore la contractilité de l'utérus.

• *CAULOPHYLLUM THALICTROIDES 9 CH*, facilite le ramollissement du col utérin.

Il est plus pratique de faire pratiquer un mélange de ces deux médicaments pour ne manipuler qu'un seul tube granules. La future mère en prendra 5 gr à chaque contraction jusqu'à ce que les contractions deviennent si fréquentes que l'accouchement va se produire sous peu. Le futur père, s'il est présent, pourra aussi les lui administrer !

• Une fois l'accouchement terminé, quelques médicaments homéopathiques peuvent réduire rapidement les fatigues et les éventuels gestes consécutifs et nécessaires à l'accouchement :

symptômes principaux :	avec, éventuellement :	
récupération après un effort musculaire (épuisement et courbatures)		<i>ARNICA MONTANA 15 CH</i> , une dose par jour pendant 7 jours
récupération de l'épuisement (accouchement par voie basse) après un effort musculaire ou une perte sanguine		<i>CHINA RUBRA 15 CH</i> , 5 gr. par jour pendant 15 jours
récupération de l'épuisement dû à une perte sanguine importante (césarienne)		<i>PHOSPHORUS 15 CH</i> , une dose par jour pendant 7 jours
céphalées après péridurale (mal supportée)		<i>NATRUM SULFURICUM 15 CH</i> , une dose par jour pendant 3 jours
en cas d'épisiotomie ou de césarienne, accélère la cicatrisation		<i>STAPHYSAGRIA 9 CH</i> , une dose par jour pendant 7 jours
douleurs du pubis au niveau de la symphyse		<i>RUTA GRAVEOLENS 9 CH</i> , 5 gr. quatre fois par jour jusqu'à diminution des symptômes

Table des matières

INTRODUCTION – Pourquoi se soigner par homéopathie ?.....5

Les principes de l'homéopathie	7
Samuel hahnemann, fondateur de l'homéopathie	8
Le médecin homéopathe	15
Le médicament homéopathe	17

PARTIE I – Symptômes et maladies.....27

A

Accouchement.....	29
Acnés	31
Aérophagie	35
Allaitement.....	38
Allergies	43
Angine aiguë	46
Anxiété et stress.....	50
Aphtes.....	53

B

Blépharite marginale aiguë	56
Blépharospasme	60
Bouche sèche	62
Bouffées de chaleur	68

C

Céphalée et migraine	71
Colique du nourrisson	76
Côlon irritable	78
Conjonctivite aiguë.....	82
Constipation	85
Cutanée (croûte)	91
Cutanée (fissure)	93
Cutanée (plaque)	96
Cutanée (sècheresse).....	100
Cutanée (vésicule ou pustule)	102

D

Dépressions	105
Diarrhée	109
Douleur articulaire	114
Douleur de la dentition.....	119
Douleur de règles	121
Douleur dentaire.....	124
Douleur musculaire.....	127
Douleur neurologique	131
Douleur osseuse	139
Dysgueusie	141

E

Énurésie	143
Épistaxis	145
Extraction dentaire.....	147

F

Fatigue générale.....	149
Fatigue oculaire	151
Fièvre	153
Fissure anale	156

G

Gastralgie.....	158
Gastro-entérite aiguë.....	162
Gastro-œsophagien (reflux).....	165
Gingivite.....	168
Glossodynie	172
Grippe.....	173
Grossesse.....	177

H

Halitose	180
Hémorragie sous-conjonctivale.....	183
Hémorroïdes	184
Hépatite aiguë	188
Herpès, varicelle et zona	191
Hyperactivité.....	193

L

Langue blanche	196
Laryngite aiguë	198

M

Mémoire (troubles de la)	202
Miction (douleur à la)	205
Miction (gêne indolore à la)	208

N

Nausée et vomissement	211
Nausée isolée	216

O

Œil sec	219
Orgelet et chalazion	221
Otalgie aiguë	223

P

Parodontite	226
Polype nasal	227
Prurit anal	229

R

Rhinite aiguë	232
---------------------	-----

S

Sexualité (troubles de la)	238
Sialorrhée	245
Sinusite aiguë	249
Sommeil (troubles du sommeil)	253
Surconsommations	261
Syndrome prémenstruel	269

T

Toux d'apparition récente	272
Traumatismes physiques	274

V

Vaccinations	280
Veineux (troubles)	285
Verrue et molluscum	288
Vertiges	291
Vomissement sans nausée	295

**PARTIE II – Symptômes nécessaires à la détermination
du médicament homéopathique.....297**

A

<i>Aconitum Napellus</i> (végétal)	299
<i>Actaea Racemosa</i> (végétal)	299
<i>Aesculus Hippocastanum</i> (végétal)	300
<i>Aethusa Cynapium</i> (végétal).....	300
<i>Agaricus Muscarius</i> (végétal)	300
<i>Agnus Castus</i> (végétal)	301
<i>Ailanthus Glandulosa</i> (végétal).....	301
<i>Aletris Farinosa</i> (végétal)	301
<i>Allium Cepa</i> (végétal)	301
<i>Allium Cepa</i> (végétal)	302
<i>Aloe Socotrina</i> (végétal)	302
<i>Alumina</i> (métal).....	302
<i>Alumina</i> (métal).....	303
<i>Ambra Grisea</i> (animal)	303
<i>Ammonium Carbonicum</i> (minéral)	303
<i>Ammonium Carbonicum</i> (minéral)	304
<i>Ammonium Muriaticum</i> (minéral)	304
<i>Anacardium Orientale</i> (végétal).....	304
<i>Anagallis Arvensis</i> (végétal)	304
<i>Antimonium Crudum</i> (minéral)	304
<i>Antimonium Tartaricum</i> (minéral)	305
<i>Apis Mellifica</i> (animal)	305
<i>Apis Mellifica</i> (animal)	306
<i>Argentum Metallicum</i> (minéral).....	306
<i>Argentum Nitricum</i> (minéral)	306
<i>Argentum Nitricum</i> (minéral).....	307
<i>Arnica Montana</i> (végétal)	307
<i>Arsenicum Album</i> (minéral)	308
<i>Arsenicum Iodatatum</i> (minéral).....	308
<i>Artemisia Vulgaris</i> (végétal)	308
<i>Artemisia Vulgaris</i> (végétal)	309
<i>Arum Triphyllum</i> (végétal).....	309

<i>Arundo Donax</i> (végétal).....	309
<i>Astacus Fluviatilis</i> (animal)	309
<i>Aurum Metallicum</i> (minéral)	309
<i>Aurum Metallicum</i> (minéral)	310
B	
<i>Baptisia Tinctoria</i> (végétal)	310
<i>Baryta Carbonica</i> (minéral)	310
<i>Belladonna</i> (végétal)	310
<i>Bellis Perennis</i> (végétal)	311
<i>Berberis Vulgaris</i> (végétal)	311
<i>Bismuthum</i> (minéral)	312
<i>Borax</i> (minéral)	312
<i>Bovista Gigantea</i> (végétal).....	312
<i>Bromum</i> (métal)	313
<i>Bryonia Alba</i> (végétal).....	313
<i>Bufo</i> (animal)	313
C	
<i>Cactus Grandiflorus</i> (végétal)	313
<i>Cadmium Sulfuricum</i> (minéral)	314
<i>Caladium Seguinum</i> (végétal)	314
<i>Calcarea Carbonica</i> (minéral).....	314
<i>Calcarea Fluorica</i> (minéral)	315
<i>Calcarea Phosphorica</i> (minéral)	315
<i>Calcarea Sulfurica</i> (minéral).....	315
<i>Cambogia</i> (végétal)	315
<i>Camphora</i> (végétal)	316
<i>Cantharis</i> (animal)	316
<i>Capsicum Annuum</i> (végétal)	316
<i>Carbo Animalis</i> (animal).....	317
<i>Carbo Vegetabilis</i> (végétal)	317
<i>Carboneum Sulfuratum</i> (minéral)	317
<i>Carduus Marianus</i> (végétal)	318
<i>Caulophyllum Thalictroides</i> (végétal)	318
<i>Causticum</i> (minéral)	318
<i>Chamomilla Vulgaris</i> (végétal)	319
<i>Chelidonium Majus</i> (végétal).....	319

<i>Chenopodium Anthelminticum</i> (végétal)	320
<i>Chimaphila Umbellata</i> (végétal)	320
<i>China Rubra</i> (végétal)	320
<i>Chininum Sulfuricum</i> (minéral).....	321
<i>Chionanthus Virginica</i> (végétal).....	321
<i>Cicuta Virosa</i> (végétal)	321
<i>Cina</i> (végétal).....	321
<i>Cina</i> (végétal).....	322
<i>Cinnabaris</i> (minéral)	322
<i>Cinnamomum Zeylanicum</i> (végétal).....	322
<i>Clematis Erecta</i> (végétal).....	322
<i>Cobaltum Metallicum</i> (minéral)	322
<i>Coca</i> (végétal).....	323
<i>Cocculus Indicus</i> (végétal)	323
<i>Coffea Cruda</i> (végétal).....	323
<i>Colchicum Autumnale</i> (végétal)	323
<i>Collinsonia Canadensis</i> (végétal).....	324
<i>Colocynthis</i> (végétal)	324
<i>Comocladia Dentata</i> (végétal).....	324
<i>Condurango</i> (végétal).....	324
<i>Conium Maculatum</i> (végétal)	324
<i>Conium Maculatum</i> (végétal)	325
<i>Copaiva Officinalis</i> (végétal)	325
<i>Corallium Rubrum</i> (Partie Minérale)	325
<i>Crocus Sativus</i> (végétal).....	325
<i>Crotalus Horridus</i> (animal)	325
<i>Croton Tiglium</i> (végétal)	325
<i>Croton Tiglium</i> (végétal).....	326
<i>Cuprum Metallicum</i> (minéral)	326
<i>Cyclamen Europeum</i> (végétal)	326
D	
<i>Digitalis Purpurea</i> (végétal).....	326
<i>Dioscorea Villosa</i> (végétal).....	327
<i>Dolichos Pruriens</i> (végétal)	327
<i>Drosera Rotundifolia</i> (végétal)	327
<i>Dulcamara</i> (végétal).....	327
<i>Dulcamara</i> (végétal).....	328

E

<i>Equisetum Hiemale</i> (végétal).....	328
<i>Eugenia Jambosa</i> (végétal)	328
<i>Eupatorium Perfoliatum</i> (végétal).....	328
<i>Euphrasia Officinalis</i> (végétal).....	328

F

<i>Fagopyrum Esculentum</i> (végétal).....	328
<i>Ferrum Metallicum</i> (minéral).....	329
<i>Ferrum Phosphoricum</i> (minéral)	329
<i>Ferrum Picricum</i> (minéral)	329
<i>Fluoricum Acidum</i> (minéral).....	329
<i>Formica Rufa</i> (animal)	329

G

<i>Gelsemium Sempervirens</i> (végétal).....	330
<i>Glonoinum</i> (minéral)	330
<i>Gnaphalium Polycephalum</i> (végétal).....	331
<i>Graphites</i> (minéral)	331
<i>Gratiola Officinalis</i> (végétal)	331
<i>Guaiacum</i> (végétal).....	331

H

<i>Hamamelis Virginiana</i> (végétal)	332
<i>Hekla Lava</i> (minéral).....	332
<i>Hepar Sulfur</i> (minéral)	332
<i>Hydrastis Canadensis</i> (végétal).....	332
<i>Hyoscyamus Niger</i> (végétal).....	333
<i>Hypericum Perforatum</i> (végétal).....	333

I

<i>Ignatia Amara</i> (végétal).....	333
<i>Ignatia Amara</i> (végétal).....	334
<i>Iodum</i> (minéral).....	334
<i>Ipeca</i> (végétal)	334
<i>Iris Versicolor</i> (végétal).....	335

J

<i>Jaborandi</i> (végétal).....	335
---------------------------------	-----

K

<i>Kalium Arsenicosum</i> (minéral)	335
<i>Kalium Bichromicum</i> (minéral).....	335

<i>Kalium Bichromicum</i> (minéral)	336
<i>Kalium Bromatum</i> (minéral)	336
<i>Kalium Carbonicum</i> (minéral)	336
<i>Kalium Chloricum</i> (métal)	336
<i>Kalium Iodatatum</i> (minéral).....	337
<i>Kalium Muriaticum</i> (minéral).....	337
<i>Kalium Phosphoricum</i> (minéral).....	337
<i>Kalium Sulfuricum</i> (métal)	338
<i>Kalmia Latifolia</i> (végétal).....	338
<i>Kreosotum</i> (minéral).....	338

L

<i>Lac Caninum</i> (animal).....	338
<i>Lachesis Mutus</i> (animal)	339
<i>Lachnantes Tinctoria</i> (Végétal).....	339
<i>Lacticum Acidum</i> (minéral)	339
<i>Ledum Palustre</i> (végétal)	339
<i>Ledum Palustre</i> (végétal)	340
<i>Lemna Minor</i> (végétal).....	340
<i>Lilium Tigrinum</i> (végétal)	340
<i>Lithium Carbonicum</i> (minéral)	340
<i>Lobelia Inflata</i> (végétal).....	340
<i>Lobelia Inflata</i> (végétal).....	341
<i>Lycopodium Clavatum</i> (végétal).....	341

M

<i>Magnesia Carbonica</i> (minéral)	341
<i>Magnesia Carbonica</i> (minéral).....	342
<i>Magnesia Muriatica</i> (minéral).....	342
<i>Magnesia Phosphorica</i> (minéral).....	342
<i>Manganum Metallicum</i> (minéral).....	342
<i>Manganum Metallicum</i> (minéral).....	343
<i>Medorrhinum</i> (animal)	343
<i>Melilotus Officinalis</i> (végétal).....	343
<i>Mercurius Corrosivus</i> (minéral)	343
<i>Mercurius Cyanatus</i> (minéral)	344
<i>Mercurius Solubilis</i> (minéral).....	344
<i>Mezereum</i> (végétal)	344
<i>Millefolium</i> (végétal)	345

<i>Moschus</i> (animal)	345
<i>Murex Purpurea</i> (animal).....	345
<i>Muriaticum Acidum</i> (minéral).....	345
N	
<i>Naja Naja</i> (animal).....	346
<i>Natrum Arsenicosum</i> (minéral)	346
<i>Natrum Carbonicum</i> (minéral)	346
<i>Natrum Muriaticum</i> (minéral).....	346
<i>Natrum Muriaticum</i> (minéral).....	347
<i>Natrum Salicylicum</i> (minéral)	347
<i>Natrum Sulfuricum</i> (minéral)	348
<i>Nitricum Acidum</i> (minéral).....	348
<i>Nux Moschata</i> (végétal).....	349
<i>Nux Vomica</i> (végétal).....	349
<i>Nux Vomica</i> (minéral).....	350
O	
<i>Oleander</i> (végétal)	350
<i>Onosmodium Virginicum</i> (végétal).....	350
<i>Opium</i> (végétal).....	350
P	
<i>Paeonia Officinalis</i> (végétal)	350
<i>Pareira Brava</i> (végétal)	350
<i>Paris Quadrifolia</i> (végétal).....	351
<i>Petroleum</i> (minéral).....	351
<i>Phellandrium Aquaticum</i> (végétal)	351
<i>Phosphoricum Acidum</i> (minéral)	351
<i>Phosphoricum Acidum</i> (minéral)	352
<i>Phosphorus</i> (minéral)	352
<i>Physostigma Venenosum</i> (végétal).....	353
<i>Phytolacca Decandra</i> (végétal)	353
<i>Picricum Acidum</i> (minéral)	353
<i>Pix Liquida</i> (végétal).....	354
<i>Plantago Major</i> (végétal).....	354
<i>Platina</i> (métal)	354
<i>Plumbum Metallicum</i> (minéral).....	354
<i>Podophyllum Peltatum</i> (végétal)	355
<i>Populus Candicans</i> (végétal)	355

<i>Prunus Spinosa</i> (végétal).....	355
<i>Psorinum</i> (animal).....	355
<i>Pulsatilla</i> (végétal)	355
<i>Pulsatilla</i> (végétal)	356
R	
<i>Radium Bromatum</i> (minéral).....	356
<i>Ranunculus Bulbosus</i> (végétal)	356
<i>Ratanhia</i> (végétal)	357
<i>Rheum Officinale</i> (végétal)	357
<i>Rhododendron Chrysanthum</i> (végétal)	357
<i>Rhus Toxicodendron</i> (végétal)	357
<i>Ricinus Communis</i> (végétal).....	358
<i>Rumex Crispus</i> (végétal)	358
<i>Ruta Graveolens</i> (végétal).....	358
S	
<i>Sabadilla Officinarum</i> (végétal).....	358
<i>Sabadilla Officinarum</i> (végétal).....	359
<i>Sabal Serrulata</i> (végétal)	359
<i>Sabina</i> (végétal)	359
<i>Salicylicum Acidum</i> (minéral).....	359
<i>Sambucus Nigra</i> (végétal).....	359
<i>Sanguinaria Canadensis</i> (végétal).....	359
<i>Sanguinaria Canadensis</i> (végétal).....	360
<i>Sarsaparilla</i> (végétal)	360
<i>Scilla Maritima</i> (végétal).....	360
<i>Secale Cornutum</i> (végétal)	361
<i>Selenium Metallicum</i> (minéral)	361
<i>Senega</i> (végétal)	361
<i>Sepia Officinalis</i> (animal).....	361
<i>Sepia Officinalis</i> (animal).....	362
<i>Silicea</i> (minéral)	362
<i>Spongia Tosta</i> (animal).....	363
<i>Stannum Metallicum</i> (métal).....	363
<i>Staphysagria</i> (végétal).....	363
<i>Sticta Pulmonaria</i> (végétal)	364
<i>Stramonium</i> (végétal).....	364
<i>Strontium Carbonicum</i> (minéral).....	364

<i>Strychninum</i> (végétal)	364
<i>Sulfur Lodatum</i> (minéral).....	364
<i>Sulfur</i> (minéral)	364
<i>Sulfur</i> (minéral)	365
<i>Sulfuricum Acidum</i> (métal).....	365
<i>Symphytum Officinale</i> (végétal)	365
T	
<i>Tabacum</i> (végétal).....	366
<i>Terebinthina</i> (végétal)	366
<i>Teucrium Marum</i> (végétal)	366
<i>Theridion Curassavicum</i> (animal).....	366
<i>Thuya Occidentalis</i> (végétal)	367
<i>Tuberculinum</i> (animal).....	367
<i>Tuberculinum Residuum</i> (animal).....	368
U	
<i>Urtica Urens</i> (végétal).....	368
<i>Uva Ursi</i> (végétal)	368
V	
<i>Valeriana Officinalis</i> (végétal).....	368
<i>Veratrum Album</i> (végétal).....	368
<i>Veratrum Viride</i> (végétal)	369
<i>Viburnum Opulus</i> (végétal).....	369
<i>Vinca Minor</i> (végétal)	369
<i>Vipera Redi</i> (animal).....	369
X	
<i>Xanthoxylum Fraxineum</i> (végétal)	369
Z	
<i>Zincum Metallicum</i> (métal)	369
<i>Zincum Metallicum</i> (métal)	370